

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 05 octobre 2016

Le 05 octobre 2016, à 21h45, les membres de l'association SANS FORME NI CHEMIN se sont réunis au Dojo du Val de Vire – VIRE NORMANDIE (14), en Assemblée Générale Extra-Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mlle Nadège GIGAN, présidente de l'association.
Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. Franck LEMAITRE, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Création d'un emploi d'Animateur Technicien
- Nouveau trésorier

Présentation du projet de création d'un emploi d'animateur technicien

- L'association souhaite créer un poste d'animateur technicien et, de ce fait, recruter Nicolas RAGOT qui est actuellement l'enseignant/intervenant de l'ensemble des activités proposées par l'association
- Nombre d'heures total de cours assuré par Nicolas RAGOT : 21h30 / semaine
- Heures travaillées à Vire : 11h30 / semaine
- Heures travaillées à Mortain : 6h30 / semaine
- Heures travaillées à St Hilaire du Harcouët : 3,5 h / semaine
- En vue de la création du poste, il faudra :
 - contacter l'URSSAF, le Pôle Emploi, les organismes de retraite, etc.
 - déterminer le nombre d'heures qui sera rémunérées
- Au vu des éléments présentés, les adhérents présents acceptent-ils la création d'un poste d'animateur-technicien au sein de l'association ?

vote : 8	favorable : 8	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

- Au vu des éléments présentés, les adhérents présents acceptent-ils que le poste d'animateur-technicien soit pourvu par Nicolas RAGOT ?

vote : 8	favorable : 8	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

Nouveau trésorier

- Le poste de trésorier est actuellement occupé par Nicolas RAGOT
- L'association souhaitant embaucher Nicolas RAGOT en tant qu'animateur-technicien afin de le rémunérer pour partie de son bénévolat (pour tout ou partie de ses heures effectives de face à face avec les adhérents – à noter que l'association ne pourra pas le rémunérer pour l'ensemble de ses heures au vue du nombre d'heures de préparation de cours ou de stage qu'il effectue), le poste de trésorier est à pourvoir
- Nom des personnes souhaitant reprendre le poste :
 - Bertrand MARIE

vote : 8	favorable : 8	défavorable : 0	abstention : 0
----------	---------------	-----------------	----------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A St Hilaire du Harcouët, le 06 octobre 2016

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance